



QUALISUD

ATTESTATION DE CERTIFICATION MONOSITE D'ENTREPRISE POUR L'AGREMENT

Dans le cadre du dispositif de certification mentionné au 2° de l'article L.254-2 du code rural précisé dans le Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011, fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, au vu de l'évaluation initiale réalisée sur la base des arrêtés du 25/11/11 'Organisation générale' et 'Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels', relatifs au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime, le Comité de Certification Certiphyto de QUALISUD a examiné votre demande et a délivré la certification à :

CMPC S.A.

route de Cahors,
46100 CAMBES

N° Siret : 309 481 315 00013

**Pour l'activité : Distribution de produits phytopharmaceutiques à
des utilisateurs professionnels**

Exigence(s) non applicable(s) : L'entreprise ne réalise pas de conseil : les exigences D3 à D8 ne s'appliquent pas ;
L'entreprise ne réalise pas de transport : les exigences suivantes ne s'appliquent pas D16 à D23.

Date effet de la certification	18/07/2014	Date de fin de validité	17/07/2017
--------------------------------	------------	-------------------------	------------

La Présidente du Comité de Certification
Françoise MIRABEL

Pour approbation
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard LANNELONGUE

QUALISUD

BP 82256 – 31322 CASTANET TOLOSAN CEDEX

TEL. 05 62 88 13 90 / FAX 05 62 88 13 91

Email : Contact@qualisud.fr / Site internet : www.qualisud.fr

N° Siret : 31500291500090 / Code APE : 9412Z / N° TVA Intracommunautaire : 31 315 002 915

SIEGE SOCIAL : 2 Allée Brisebois - 31320 AUZEVILLE TOLOSANE

D127